



Programme d'aide financière du Club Cycliste Espoirs Laval (CCEL)  
*Tous Espoirs*

## 1.0 Préambule

Le Fond Tous Espoirs, inauguré en 2022, a pour objectif de favoriser l'accessibilité aux sports cyclistes en réduisant le fardeau financier lié à la pratique. L'aide financière est disponible pour tous les programmes de notre organisation.

## 2.0 Objectifs spécifiques

Le programme concerne tous les programmes du CCEL. L'aide peut être récurrente ou ponctuelle. Voici des exemples d'aide financière (une description plus complète est présentée à partir du point 5) :

- Aide à l'inscription
- Aide à la participation à une compétition
- Aide à l'acquisition de matériel indispensable
- Aide sporadique/d'urgence
- Aide à l'inscription au camp de jour

Par ailleurs, le CCEL :

- Se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande
- Se réserve le droit d'accepter en partie ou en totalité une demande
- Ne s'engage pas à fournir une justification pour ses décisions

## 3.0 Conditions d'admission

Le comité de sélection fait l'analyse de chaque demande selon les critères mentionnés dans la politique et l'atteinte de la mission du programme d'aide financière.

- Le membre s'engage à participer régulièrement aux activités du programme pour lequel il sera subventionné.
- Le membre s'engage à s'affilier à la FQSC.
- Le membre s'engage à respecter le code d'éthique du CCEL.
- Le membre s'engage à dévoiler son revenu familial et à fournir une preuve si demandée.

#### 4.0 Traitement d'une demande

Toutes les demandes complètes reçues sont transmises de façon anonyme à un comité de sélection indépendant du conseil d'administration. Le délai de traitement est d'au plus 14 jours. La décision du comité de sélection est finale et le CCEL ne s'engage pas à fournir de justification.

#### 5.0 Description de l'aide financière

##### 5.1 Club Cycliste Espoirs Laval

- Aide à l'inscription : l'aide maximum est fixée à 100\$ pour les U7; 125\$ pour les U9; et 300\$ pour les U11, U13, U15 et U17. Les frais de licences peuvent être inclus dans la demande.
- Aide à la participation à une compétition : les frais de compétition peuvent être remboursés comme ceci : 100\$ par nuit à l'hôtel, coût d'inscription à la compétition.
- Aide à l'acquisition de matériel indispensable : le matériel indispensable est défini comme le strict minimum pour la pratique sécuritaire des sports cyclistes. Voici une liste non exhaustive : casque, gants, cuissards, souliers.
- Aide sporadique ou d'urgence : l'aide sporadique est disponible pour un membre nécessitant une aide financière d'urgence et non récurrente suivant un événement hors de son contrôle.
- Autre considération : la participation au bénévolat et à la campagne de financement demeure obligatoire pour tous les receveurs.

##### 5.2 Espoirs Quilicot

- Aide à l'inscription : l'aide maximum ne s'applique qu'aux frais d'affiliation et le montant maximum est de 300\$. Les frais de licences peuvent être inclus dans la demande.
- Aide à la participation à une compétition : l'aide maximum disponible est de 50% des frais de projet demandés.
- Aide à l'acquisition de matériel indispensable : le matériel indispensable est défini comme le strict minimum pour la pratique sécuritaire des sports cyclistes. Voici une liste non exhaustive : casque, gants, cuissards, souliers.
- Aide sporadique ou d'urgence : l'aide sporadique est disponible pour un membre nécessitant une aide financière d'urgence et non récurrente suivant un événement hors de son contrôle.
- Autre considération : la participation au bénévolat et à la campagne de financement demeure obligatoire pour tous les receveurs.

##### 5.3 Camp de jour

- Aide à l'inscription : pour le camp de jour, l'aide maximum est fixée à 150\$ par semaine par enfant. L'aide peut être accordée pour un maximum de 2 semaines au courant de l'été.

## 6.0 Processus pour effectuer une demande

Le formulaire de demande est disponible en ligne. La demande peut être faite proactivement ou rétroactivement.